

**PÔLE ENFANCE FAMILLE  
MÉMO FACTURATION**

**5 possibilités pour régler ma facture**

**1 VIA LE PORTAIL FAMILLE**

- Connectez-vous avec vos identifiants et mot de passe
- Cliquez sur votre facture en attente de paiement et notez :
  - La référence de votre facture : *2024-RS-00-XXXXXX*
  - L'identifiant structure publique : *087636* (que vous pouvez retrouver aussi en bas de votre facture)
  - Le montant
- Vous êtes redirigé/e vers la page sécurisée des paiements en ligne [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) sur laquelle les éléments listés ci-dessus vous seront demandés, ainsi que les références de votre carte bancaire, avant de procéder au paiement en ligne.

**2 VIA LE SITE PAYFIP**

En vous dirigeant vers la rubrique PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES, réalisez les mêmes démarches que celles détaillées ci-dessus en vous munissant des mêmes informations.

**3 EN ESPÈCE OU PAR CARTE BANCAIRE CHEZ VOTRE BURALISTE**

À l'Isle-sur-la-Sorgue, vous pouvez vous rendre au :

- Bar tabac le Van Gogh, *8 rue Carnot*
- Café du lycée, *1 place Victor Hugo*
- Cristal bar tabac, *1 rue du Dr Tallet*
- Tabac presse La Grande Marine, *65 avenue de la grande marine*

À noter : le paiement en espèces n'est possible que si votre facture ne dépasse pas 300€

**4 PAR VIREMENT SUR LE COMPTE COURANT DU COMPTABLE CHARGÉ DU RECOUVREMENT**

Veillez inscrire très lisiblement dans le cadre de « correspondance » la référence de la dette à payer indiquée ci-dessous

IBAN : FR11 3000 1001 69C8 4400 0000 077 BIC : BDFEFRPPCCT

## 5 EN TRÉSORERIE

Par carte bancaire, à la caisse de n'importe quelle trésorerie de la Direction Générale des Finances Publiques, munis du présent avis.

### **BON À SAVOIR**

- L'email de la DGFIP atteste du bon règlement de votre facture. Il est conseillé de le conserver en cas de réclamation. Si vous voyez la mention À PAYER dans votre tableau du Portail Famille alors que vous avez pourtant déjà réglé votre facture, **n'en tenez pas compte**. Cette information se régularisera progressivement.
- Vous recevrez désormais systématiquement une facture papier à votre domicile. Si vous venez de vous acquitter de votre règlement en ligne et que vous recevez cette facture quelques jours plus tard, veuillez ne pas en tenir compte.
- Le Pôle Enfance Famille reste votre interlocuteur pour toute question au sujet de vos réservations annulations de réservation, enfant/s malade/s et problèmes de facture de restauration scolaire.